



CAP REGIONALE MOBILITE DU 09 JUILLET 2015

Mutations avec avis favorables de la CAP

Comme lors de la CAP précédente, l'UNSA attire votre attention sur le fait que toutes les mutations ayant reçu un avis favorable, **mais sous réserve d'ARL** (autorisation de recrutement locale), ne seront effectives qu'après attribution par le ministère d'ARL (en tout état de cause, peu de demandes seront satisfaites - pour mémoire 2 sur 10 lors de l'exercice précédent - et d'après le président de la CAP, la priorité est donnée aux postes difficiles à pourvoir comme les chargés de prestations comptables ou les postes étant vacants depuis longtemps, entraînant de ce fait de grosses difficultés de fonctionnement).

Soyez toutefois assurés que l'UNSA ne manquera pas de vous communiquer les suites données aux demandes d'ARL dès qu'elle en aura connaissance. Au cas où l'autorisation de recrutement locale pour un agent ne serait pas acceptée, il conviendra de repostuler lors du prochain cycle de mobilité (la prochaine CAP mobilité devrait avoir lieu mi-novembre pour des prises de poste en janvier 2016).

Pour les autres avis favorables sans réserve, la date de la prise de poste est fixée au **1er septembre 2015** (sauf accord entre services et l'agent).

Avis favorable sans réserve :

- **Céline MULTON** à la DREAL RA – SRH/Gestionnaire déroulement de carrière
- **Nathalie DARCY** à la DREAL RA – SRH/Instructrice accident de service
- **Hanane MESBAHI** à la DREAL RA – SRH/Gestionnaire de proximité "cellule mobilité"
- **Anne YASIN** à la DREAL RA – SRH/Gestionnaire de personnel GA et paye
- **Véronique PORTRAT** à la DREAL RA – SAMIF/Assistante du pôle budget
- **Emilie MOUTOU** à la DDT01 – Urbanisme et risques/Instructrice ADS Pôle d'Ambérieu (date de prise de poste à fixer après concertation entre les trois parties)
- **Valérie RICHARD DUBOST** à la DDT69 – Service Sécurité et Transports/instructrice des droits à conduire-guichet auto-écoles (il sera demandé au CEREMA de bien vouloir libérer l'agent au 1/10/15 ou au plus tard au 1/11/15)
- **Laetitia BONIS** à la DDT74 – Assistante gestion financière (interruption anticipée congé parental d'éducation) au 14/09/15
- **Frédérique GALVAIN** à la DIR Centre-Est – SG/Gestionnaire RH
- **Valérie OUCHENE** à la DIR Centre-Est – SG/Gestionnaire patrimoine immobilier
- **Nicole SPECK** à la DIR Centre-Est – SES/Gestionnaire affaires financières et marchés
- **Paule VEDIE** à la DDT73 - Service Environnement Eau et Forêt/Assistante du service

- **Valérie BEE** à la DDCS69 – Service Droit au Logement
- **Maryse MONTABORD** à la DDCS69 – Service Droit au Logement
(*Le directeur de la DDCS69 avisera les affectations de ces deux agents sur les deux postes d'assistante et d'institutrice proposées mais leur mutation est actée*)

Avis favorable sous réserve d'ARL :

- **Marie-Noëlle GARCIA** à la DREAL RA – SAMIF - Chargée de prestations comptables (n° 171604) (si ARL ok, prise de poste mi-décembre début janvier)
- **Laurence DEYGAS** à la DREAL RA – UT26/07 – Assistante subdivision "contrôles techniques"
- **Karine GIRARDET** à la DDCS01 – Pôle insertion logement/chargée de gestion du droit de réservation préfectoral
- **Jean-Michel BAUMEA** à la DDT26 – Service Déplacements et Sécurité Routière
- **Frédéric PALLIER** à la DDT26 – SG/Pôle moyens et finances
- **Stéphanie BELLEMIN-NOEL** à la DDT73 – SG/Assistante du SG
- **Philippe Vernoine** à la DDT69 – Service Habitat et Renouvellement Urbain (ARL 1 pour 1 – MAAF/MEDDE)
- **Catherine CAUCHY** à la DIR Centre-Est – SIR de Moulins/Secrétaire assistante

Intégration dans le corps des adjoints administratifs du MEDDE :

Valérie LOHEZ – DDT74 en détachement à la DDCS 74 – **ACCEPTATION lors de la CAP du 19 mars** – Date fixée au **01/12/15**

Réintégration

Guy SAUVAGET à la DDCS74 – suivi de la gestion de la réserve sociale du contingent préfectoral – **AVIS FAVORABLE**

Divers

- Cas de **Mme CARINE LE BOUHEC** – La CAP des adjoints administratifs n'est pas compétente puisque son grade militaire la reclasse dans un corps de catégorie B.

- **Pour information**, le directeur adjoint de la DREAL, M. Mathieu, va se renseigner sur les demandes d'ARL concernant des agents issus du Ministère de la Défense (dans le cas présent, **MM. BAUMEA et PALLIER**) afin de savoir si des ARL spécifiques "militaire" existent et peuvent être appliquées (réponse en fin d'année – mais en tout état de cause, dans l'attente et **si ARL refusée, refaire à nouveau demande de mutation pour le prochain cycle de mobilité**).

Vos élus UNSA se tiennent à votre disposition.

Les élus UNSA à la CAP Rhône-Alpes

Patrick BOURDIER
Pascale POSLENSKI